13 juin 1980 - Seul le prononcé fait foi

Télécharger le .pdf

Conférence de presse de M. Valéry Giscard d'Estaing à l'issue du Conseil européen de Venise, sur les relations internationales et les problèmes communautaires, le vendredi 13 juin 1980

LE PRESIDENT.- Le Conseil_européen de Venise a retrouvé son rang et son caractère. Son rang, en ce sens que nous avons traité de problèmes qui se situent au-niveau normal des délibérations de ce Conseil dont nous nous étions, récemment, quelque peu éloignés. Son caractère, car le Conseil_européen n'est pas une instance administrative ou bureaucratique, c'est une réunion de chefs_d_Etat et de Gouvernement qui doit offrir l'occasion d'échanges_de_vues approfondis, ouverts sur les grands problèmes du moment et permettre de dégager dans toute la mesure du possible un accord sur ces problèmes et sur les actions à conduire. C'est ce qui s'est passé à Venise.

- Il n'y aura pas, à la différence d'autres réunions de nombreux documents auxquels vous n'attachez parfois qu'une importance restreinte. Il y aura un certain nombre de textes portant sur les points forts de nos travaux.\

Ces points forts, quels sont-ils ? D'abord, la déclaration que nous publierons sur la situation au Proche-Orient, et l'action à conduire pour la -recherche d'une paix juste et globale dans cette région si sensible et si tourmentée du monde. On peut à son sujet faire les trois observations suivantes.

- D'abord sur ce problème difficile. C'est un texte clair. Nous n'avons pas cherché à contourner les difficultés ou à nous en échapper, mais au contraire à définir clairement les positions de la Communauté_européenne. C'est ensuite un texte qui s'efforce de faire apparaître que l'Europe a une position juste et équilibrée. Juste, c'est-à-dire qu'elle prend en considération les aspects de justice, les droits des peuples qui vivent dans cette région. Equilibrée, puisqu'elle tient _compte de l'ensemble des droits et des intérêts des parties en présence. Elle s'efforce de décrire les conséquences des deux droits essentiels dont la reconnaissance constitue le seul fil directeur d'une solution juste et globale au Proche-Orient. Ces deux droits sont le droit à la sécurité du peuple d'Israel et le droit à l'existence du peuple palestinien. Vous verrez comment la déclaration décrit les conséquences que nous tirons de la reconnaissance de ces deux droits.

- Troisième caractère de cette déclaration : elle institue un processus.

- Il ne s'agit pas seulement de décrire l'attitude ou le jugement de la Communauté_économique_européenne `CEE` mais d'indiquer également que des contacts seront pris avec toutes les parties en présence de façon à assurer l'information complète et directe de la Communauté_européenne sur l'-état actuel des données de ce problème et ceci afin de pouvoir le cas échéant prendre une initiative pour sa solution. Voilà donc le premier texte.\

Il y a d'autres textes concernant la situation internationale. Un texte sur le Liban répondant d'ailleurs à la préoccupation du gouvernement libanais qui nous avait saisi de son voeu de voir la Communauté_européenne exprimer à nouveau de façon claire ses conceptions concernant l'unité et la sécurité du Liban et en même temps le -concours que nous continuons d'apporter à ce pays dans la -recherche de ces deux objectifs.

- Une déclaration sur l'Afghanistan concernant la nécessité et l'urgence d'une solution politique. Nous rappelons quelles sont les exigences de la Communauté_européenne.\

Un autre grand thème de nos réflexions a été celui de l'énergie et des conséquences pour nos

Un autre grand thème de nos réflexions a été celui de l'énergie et des conséquences pour nos économies et pour l'économie internationale des hausses successives et fréquemment renouvelées des prix du pétrole.
- Nous avons discuté d'autres sujets, notamment de ce que doit être la politique de la Communauté_européenne pour réduire sa dépendance extérieure, pour développer des sources alternatives d'énergie. Ceci nous a permis de préparer le deuxième sommet qui se tiendra dans quelques jours à Venise, sommet qui devra consacrer une part importante de ses délibérations et de ses conclusions à ce problème de l'énergie. A-partir de la position de la Communauté `CEE`, nous aurons des propositions à faire pour rompre le noeud gordien, qui associe la croissance économique à la consommation de pétrole. Aussi longtemps que ce noeud n'aura pas été tranché, il existera une situation de dépendance et une inquiétude dans l'opinion publique de tous nos pays. En effet la croissance économique risque d'être durablement compromise si nous ne réussissons pas, comme nous avons le devoir de le faire, d'en dissocier le progrès du problème de l'approvisionnement en pétrole. Voilà l'essentiel des délibérations de ce Conseil_européen. Je terminerai par quoi j'ai commencé : nous avons eu de vraies discussions au-niveau où elles doivent se situer et donc, dans un esprit conforme à la vocation du Conseil. Les attitudes prises, les déclarations adoptées montrent que malgré les difficultés qui accompagnent la croissance de tout organisme vivant, l'Europe émerge progressivement comme un des éléments indépendants et ayant une influence et une responsabilité propres dans le jeu des grandes forces du monde. Tel est le sentiment que j'ai retiré de ce Conseil, auquel le ministre des Affaires étrangères `Jean FRANCOIS-PONCET` participait avec moi. C'est lui d'ailleurs qui m'a représenté pour ce qui est de l'élaboration des textes. Avant de donner le fauteuil à M. BLOT, je répondrai à deux ou trois questions portant sur les travaux du Conseil.\
QUESTION.- Portant sur le Proche-Orient et l'attitude des Etats-Unis et de l'Union Soviétique `URSS` à l'égard de la déclaration des Neuf.
- LE PRESIDENT.- Je vous dirai que lorsqu'on exprime une position sur un problème, il faut d'abord se préoccuper de la substance. J'ai été très surpris de voir que dans la période récente, on exerçait, directement ou indirectement, des pressions sur l'Europe pour que celle-ci n'exprime pas une position. Si l'Europe a une position, qu'elle l'exprime. Pour moi, il est essentiel que cette position soit juste. Je crois que tel est le cas de la position de l'Europe.
- Parmi les sujets traités, il y a le problème de la sécurité de tous les Etats de la région et en-particulier de la sécurité de l'Etat d'Israel. Nous y consacrons un paragraphe. Il est vrai que cette sécurité ne dépend pas uniquement de l'Europe. Elle dépend d'abord d'Israel lui-même. Elle dépend aussi de la position des grandes puissances, qui agissent sur la sécurité du monde. Nous indiquons d'ailleurs que des négociations doivent être conduites sur ce point et que la Communauté_européenne, ce qu'elle n'avait jamais dit jusqu'ici, est prête à participer activement - les termes sont tout à fait précis -, à la mise en_place ou à l'exercice des garanties de sécurité nécessaires à l'Etat d'Israel.\
QUESTION.- Monsieur le Président, est-ce que vous avez évoqué le problème de l'élargissement de l'Europe à la lumière de vos récentes déclarations ?
- LE PRESIDENT.- Le problème de l'élargissement de l'Europe n'a été évoqué par aucun des participants au Conseil_européen ni dans les rencontres, ni au-cours des conversations individuelles.\
QUESTION.- Monsieur le Président, concernant l'Afghanistan, est-ce qu'on peut s'attendre à une initiative ou à une proposition européenne ?
- LE PRESIDENT.- Il n'y a pas de proposition européenne. Il y a la prise de position de la Communauté_européenne `CEE`, qui se situe dans le prolongement de la première position que nous avions prise sur ce sujet. Elle marque notre préoccupation devant le développement des événements actuels et souligne la nécessité et l'urgence d'une solution politique.\
QUESTION.- Hier le Chancelier SCHMIDT, lors du déjeuner, a insisté sur la nécessité de réformer la politique agricole commune et s'est interrogé sur l'opportunité de continuer à fixer des prix agricoles communs. Quelles sont vos réactions ?
- LE PRESIDENT.- Nous avons eu une conversation. Nous ne nous étions pas vus depuis l'accord

de Bruxelles. Nous avons parlé des problèmes de la Communauté `CEE` et de la politique agricole commune. Ce n'était en rien une discussion portant sur les modalités pratiques de fonctionnement de cette politique. Il s'agissait d'une réflexion sur les problèmes qui se posent concernant une politique agricole commune dans des pays où les taux d'inflation sont aussi variables qu'ils le sont à l'heure actuelle d'un pays à l'autre de la Communauté. C'était donc une réflexion de caractère _général, pas du tout la préparation d'une négociation ou d'une réforme.\
QUESTION.- Monsieur le Président, il semble que vous ayez demandé une politique européenne de l'emploi. En quoi pourrait-elle consister ? Jusqu'ici la France était plutôt réticente sur le développement de ce genre de politique ?
- LE PRESIDENT.- Il n'y a pas eu de proposition sur ce sujet. Nous avons seulement discuté le rapport de la Commission ù`Commission_européenne` sur la mise à_jour des perspectives économiques et sociales. Nous avons commenté les nouvelles indications données par la Commission qui sont un peu plus favorables que celles qui avaient été données lors du sommet de Luxembourg. La croissance est légèrement plus forte que ce qui n'était prévu à l'époque puisqu'on prévoit un point et demi, en moyenne, pour la Communauté_économique_européenne `CEE` en 1980, alors que la prévision était de 1,2 lors du sommet de Luxembourg. Ceci s'accompagne d'une certaine amélioration en ce qui concerne l'évaluation des perspectives de l'emploi. Mais il n'y a pas eu de discussion concernant des actions ou des mesures spécifiques dans ce domaine.\
QUESTION.- Pouvez-vous nous dire, monsieur le Président, à propos du Proche-Orient si vous êtes personnellement satisfait du texte des Neuf ?
- LE PRESIDENT.- Oui, ce texte répond à ce que la Communauté_économique_européenne pouvait et devait dire dans les circonstances actuelles. J'ai approuvé ce texte.
- Je vous remercie.\